

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

- Séance du 07 septembre 2023 -

Annule et remplace la délibération n° 2023.06.29/054

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de présents : 12

Nombre de membres ayant donné procuration : 09

Nombre d'absents non représentés : 09

Quorum : 15

Vu le livre VII du Code de l'Éducation, notamment l'article L.712-6-1,

Vu l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 autorisant les organes collégiaux des autorités administratives à délibérer à distance,

Vu les statuts de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour,

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, réunie en séance plénière le 07 septembre 2023 à 14H00 sur convocation du Président et de la Vice-présidente Formation et de la Vie Universitaire

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

4 – Académie des talents, SFRI Green : Modification de la délibération du 27 avril 2023 portant sur l'attribution des allocations

donne un avis favorable à la modification de la délibération du 27 avril 2023 portant sur l'attribution des allocations

VOTE : POUR : 17

ABSTENTION : 02

Pau, le 22/09/2023

Le Président,



Laurent BORDES